ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

collectivité départementale : Mayotte

Question écrite n° 67626

Texte de la question

M. Mansour Kamardine attire l'attention de M. le ministre des transports, de l'équipement, du tourisme et de la mer sur l'état de la route nationale n° 2 reliant Mamoudzou, la capitale de Mayotte, à Sada, au centre ouest de l'île. Cette route fut la première à être aménagée en 1969-1970. Depuis cette date elle a connu quelques réparations pour fermer les nids-de-poules, notamment jusqu'au dernier contrat de plan qui a permis le financement des rocades des villages à M'tsapéré et à Passamainty. Pour le reste, la circulation sur cette voie nationale est de plus en plus difficile car, outre le recalibrage du pont de la Kwalé pour favoriser une circulation plus fluide à double sens attendue depuis plusieurs années, l'état squelettique de cette voie nécessite une reprise quasi complète de la chaussée sur une quinzaine de kilomètres. Alors que la loi sur la décentralisation des routes nationales n'est pas étendue à Mayotte, des propositions de demande de financement faites par la direction de l'équipement semblent souffrir de réponse à l'instar des demandes relativement à la sécurisation de la circulation sur cette voie ou encore des nécessités de mise en état des traversées du village de Sada avant déclassement et transfert. Il lui demande de lui confirmer les mesures qu'il entend ordonner pour favoriser l'amélioration des conditions de circulation et de sécurité sur cette voie nationale.

Texte de la réponse

Le XIIe contrat de plan conclu entre l'État et la région, dans le cadre duquel une dotation de 24,2 millions d'euros a été inscrite pour l'aménagement de la RN 2, a effectivement permis les mises en service des déviations de M'tsapéré et Passamainty, respectivement en 2003 et 2005. Au sud, dès l'achèvement des procédures d'acquisitions foncières, les travaux de rectification des virages entre Ironi-Bé et Tsararano pourront être engagés, vraisemblablement dans le courant du printemps 2006. Les études se poursuivent sur le reste de l'itinéraire et concernent, notamment, la déviation de Tsoundzou 1 et, plus à l'ouest, l'aménagement du tracé améliorant la desserte de Sada. L'état de la RN 2 a nécessité l'affectation, cette année, de 1 105 000 euros au titre des opérations d'entretien et de renforcement. Ce montant représente un effort significatif au regard de la longueur du réseau routier national à Mayotte. Les travaux correspondants sur la section comprise entre Tsoundzou 2 et Ironi-Bé seront engagés d'ici la fin de l'année.

Données clés

Auteur : M. Mansour Kamardine
Circonscription : Mayotte (1re circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 67626
Rubrique : Outre-mer
Ministère interrogé : transports, équipement, tourisme et mer
Ministère attributaire : transports, équipement, tourisme et mer

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 21 juin 2005, page 6243
Réponse publiée le : 29 novembre 2005, page 11112